

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

L'ESSENTIEL



Les temps forts 2020

20 MARS

Action Logement se mobilise pour accompagner ses publics face à la crise

Pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, Action Logement se met en ordre de marche pour assurer une continuité de service et renforcer l'accompagnement des entreprises, des locataires et accédants à la propriété qui connaîtraient des difficultés financières (cellules d'appui, télétravail, paiement accéléré des TPE/PME prestataires, etc.).

12 JUIN

Des financements pour la reprise des chantiers

Pour accompagner la reprise, Action Logement participe à la prise en charge des surcoûts liés aux mesures de sécurité sanitaire, en partage avec l'ensemble des acteurs. Les bailleurs peuvent notamment bénéficier de la renégociation des prêts contractés auprès d'Action Logement Services, avec la possibilité de taux fixes et d'un réaménagement de durée et de profil des prêts.

31 AOÛT

Plus de 300 000 ménages logés grâce à la garantie Visale

Action Logement signe en août le 300 000^e contrat Visale. Dispositif de cautionnement locatif gratuit, Visale a été conçu par Action Logement pour apporter une réponse concrète aux locataires et aux propriétaires privés à qui il fournit l'assurance d'une sécurisation de leur bien mis en location. En 1 an, le nombre de garanties accordées a augmenté de 50 %.

30 SEPTEMBRE

Bruno Arcadipane et Philippe Lengrand à la tête du Groupe

À l'occasion du Conseil d'administration d'Action Logement Groupe réuni pour renouveler ses 20 membres, titulaires et suppléants, Bruno Arcadipane (Medef) a été réélu Président du Groupe paritaire et Philippe Lengrand (CFDT) a été désigné Vice-président, succédant ainsi à Jean-Jacques Perot.

9 NOVEMBRE

Nadia Bouyer nommée Directrice générale

Réunis en Conseil d'administration, les Partenaires sociaux d'Action Logement Groupe désignent Nadia Bouyer au poste de Directrice générale du Groupe. Elle prend ses fonctions le 1^{er} décembre 2020, succédant à Bruno Arbouet. Elle a rejoint le Groupe en 2018 pour structurer le regroupement de plusieurs filiales franciliennes et constituer Seqens, deuxième ESH du Groupe en Île-de-France.

16 DÉCEMBRE

Mobilisés en faveur des politiques locales de l'habitat et de l'emploi

Action Logement et l'AdCF - Intercommunalités de France signent une convention de partenariat en faveur des dynamiques des politiques locales de l'habitat et de l'aménagement des territoires. Les partenaires s'engagent à mettre en commun leurs compétences en faveur du logement, dans le cadre notamment d'Action Cœur de Ville, du NPNRU et du Plan d'Investissement Volontaire.



© Getty Images



© Marine Besse



© Günther Vicens



© Getty Images



© Getty Images



© Jean Chiscano



© iStock



© Jean Chiscano



© Studio Erick Sailler



© DR

11 ET 23 JUIN

Une aide exceptionnelle pour les salariés fragilisés

Pour les salariés impactés financièrement par la crise sanitaire, Action Logement met en place une subvention de 150 euros par mois afin de les aider à payer leurs frais de logement. Elle peut être versée pendant 2 mois, et pendant 3 mois aux saisonniers ou salariés d'entreprises agricoles. En octobre, elle est étendue aux demandeurs d'emploi à qui elle peut être versée pendant 6 mois.

18 JUIN

Énéal, nouvelle foncière dédiée aux Ehpad

Action Logement lance une foncière immobilière, Énéal, dont la vocation est d'acquérir et de rénover des Ehpad et des résidences Autonomie, afin de renouveler une offre d'hébergement de qualité pour les personnes âgées aux revenus modestes. Avec cette nouvelle filiale, l'objectif est de répondre à une urgence sociale que la crise sanitaire a accentuée.

8 SEPTEMBRE

Action Cœur de Ville : bilan des interventions Action Logement

18 mois après le lancement du programme auquel Action Logement participe en lien étroit avec les collectivités locales, le Groupe dresse le bilan : au 1^{er} juillet, ce sont plus de 575 opérations immobilières financées dans 160 villes, soit 6 600 logements remis à court terme sur le marché, et un montant cumulé pour les opérations en cours de 364 millions d'euros (dont 270 pour le premier semestre 2020).

6 OCTOBRE

Action Logement fait évoluer le prêt accession

Pour faire face aux difficultés sociales générées par la crise sanitaire, Action Logement baisse le taux d'intérêt du prêt accession de 1 % à 0,5 % et augmente le montant possible d'emprunt jusqu'à 40 000 euros, quel que soit le territoire. Objectif : aider les ménages aux revenus modestes à financer l'acquisition, la construction ou l'agrandissement de leur logement.

8 DÉCEMBRE

Concertation avec l'État au service de la relance économique et sociale

Les échanges entre la Ministre chargée du Logement, le Ministre chargé des Comptes publics et les Partenaires sociaux d'Action Logement débutent le 8 décembre. Cette première séance permet de s'accorder sur la méthode de travail et d'aborder la place du logement dans les dispositifs de relance de l'économie et les axes de transformation du groupe Action Logement.

31 DÉCEMBRE

Bilan d'une ampleur inégalée en faveur du logement ultramarin

En 2020, le Plan d'Investissement Volontaire Outre-mer doté de 1,5 milliard d'euros a permis d'accompagner 185 opérations représentant 10 888 logements construits ou réhabilités, pour un montant de 320 millions d'euros. Ce soutien d'une ampleur inégalée accompagne la poursuite du déploiement du Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 2019-2022 de l'État, dont Action Logement est partenaire.

Intensifier et diversifier la production de logements abordables

Avec un patrimoine de plus de 1 million de logements, le Groupe confirme sa position d'acteur majeur du secteur du logement social. Son ancrage dans les territoires, la diversité de ses axes d'intervention et sa solidité financière lui ont permis de maintenir ses engagements de production et de financement, en dépit du contexte sanitaire.

Plus de
1 million de logements



Mobilisé sur son cœur de métier, le financement et la production de logements sociaux et intermédiaires, Action Logement a tenu ses engagements en 2020. Avec **1 050 476** logements gérés au 31 décembre 2020, le parc est en progression de +1,7 % par rapport à 2019. Les régions Occitanie et PACA se distinguent, avec +2,8 %, et l'Île-de-France est dans la moyenne nationale, avec +1,6 %. En maintenant sa production, en se mobilisant pour la reprise des chantiers et en accroissant significativement ses engagements financiers, le Groupe a fait la démonstration de sa solidité, de son volontarisme et de sa solidarité avec le secteur du logement social.

Avec ses 53 filiales immobilières (dont 5 filiales de logement intermédiaire en zones tendues) implantées sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin,

il représente au 31 décembre 2020, plus de **18 %** du patrimoine national et **34 %** de l'effort de production, avec près de **42 400** agréments obtenus.

Ce dynamisme est fondé sur une parfaite connaissance des besoins des entreprises dans les bassins d'emploi et la mise à disposition pour l'ensemble des bailleurs de financements dédiés et d'outils nouveaux adaptés aux réalités des territoires : au cours de l'année écoulée, les axes du Plan d'Investissement Volontaire (nouveaux financements pour le secteur, opérations de démolition-reconstruction, soutien à la construction ultramarine, etc.) concernant la construction ont été déployés sans faiblir. Ce sont **3,2 milliards d'euros** qui ont été ainsi injectés dans le tissu économique, au plus près des bassins d'emploi pour produire une offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires, en particulier pour les jeunes salariés et les actifs en formation.

Construire durable et réhabiliter le patrimoine

Proposer aux 3 millions de locataires du parc social et intermédiaire les meilleures conditions d'habitat est au cœur de notre mission. Elle est aujourd'hui augmentée des enjeux du développement durable et de la lutte contre les passoires thermiques. Le Groupe en a fait une priorité pour les années à venir.

24 333
logements
mis en
réhabilitation



Opération de réhabilitation d'envergure pour la résidence Jalacloud, aux Lilas (93) - Séguens.

Les Partenaires sociaux placent au cœur de leur responsabilité collective la volonté de proposer des logements abordables et de qualité à l'ensemble de leurs locataires. À ce titre, les opérations de réhabilitation sont devenues au fil des ans l'un des axes essentiels de l'activité des 53 filiales immobilières. La crise sanitaire a certes ralenti les opérations, mais une forte reprise des travaux engagés à l'automne a permis de limiter la baisse à 3 % par rapport à 2019, avec **24 333** logements réhabilités. Près des trois quarts des interventions portent sur des réhabilitations thermiques.

Outre les financements dédiés accordés aux bailleurs sous forme de prêts (notamment le prêt de haut de bilan bonifié ou « PHB 2.0 ») ou de subventions, le Groupe accorde à la qualité thermique et environnementale

une place centrale dans ses activités, qu'il s'agisse des interventions dans les quartiers en renouvellement urbain, du programme Action Cœur de Ville ou encore des copropriétés dégradées. Par ailleurs, les Partenaires sociaux ont choisi, dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, de soutenir les propriétaires, bailleurs ou occupants aux revenus modestes, désireux de mener des travaux dans leur logement pour en améliorer la performance énergétique. C'est **1 milliard d'euros** qui ont été mobilisés sur cet axe, déployés dans leur quasi-totalité au cours de l'année 2020. Au-delà de l'engagement environnemental, intrinsèque à son appartenance à l'économie sociale et solidaire, c'est pour Action Logement une volonté d'agir sur la facture énergétique des salariés, et ainsi de soutenir leur pouvoir d'achat.

Contribuer au financement du secteur pour la construction de logements abordables

Depuis 1953, la PEEC* est la ressource d'Action Logement. Elle a été versée en 2020 par plus de 40 000 entreprises de plus de 50 salariés. Le Groupe la mobilise chaque année au service de ses activités, pour construire et réhabiliter des logements, aider les salariés aux revenus modestes dans leur parcours logement, mais aussi pour financer l'ensemble des organismes de logement social.

3,2
milliards d'euros
investis



Maisons individuelles pour seniors, à Esquelbecq (59) - Flandre Opale Habitat.

Ce sont plus de 100 000 logements qui ont été financés en 2020 par Action Logement, et ce, malgré une diminution globale des agréments sur cette période. Les Partenaires sociaux ont mobilisé pour l'ensemble des organismes de logement social 3,2 milliards d'euros au cours de l'année 2020 :

- 1,35 milliard d'euros ont été versés au titre de la PEEC, dans le cadre de la nouvelle Convention quinquennale ;
- 1,86 milliard d'euros ont été versés dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire financé sur les réserves du Groupe.

Les fonds versés au titre de la PEEC sont pour l'essentiel des dotations en fonds propres et des prêts amortissables :

- 79 % concernent le logement social ou très social (LLS, LLTS, PLAI et PLUS) ;
- 51 % sont fléchés vers les zones tendues ou très tendues (A et A bis) ;

- 52 % ont été attribués à des opérateurs n'appartenant pas au Groupe (offices HLM, sociétés d'économie mixte, coopératives et sociétés civiles).

Dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, Action Logement a engagé :

- 767 millions d'euros sous forme de prêts, pour financer le logement intermédiaire (232 millions), la démolition-reconstruction de logements vacants ou obsolètes (214 millions), et le logement en Outre-mer (321 millions) ;
- 1 milliard d'euros sous forme de subventions, notamment pour accompagner la restructuration des bailleurs (200 millions), la transformation de bureaux vacants en logements (100 millions), l'accélération de la production de logements intermédiaires (340 millions).

*Participation des Entreprises à l'Effort de Construction.

**LLS = Logements Locatifs Sociaux ; LLTS = Logements Locatifs Très Sociaux ; PLAI = (logements financés par le) Prêt Locatif Aidé d'Intégration ; PLUS = (logement financé par le) Prêt Locatif à Usage Social.

Emploi-logement, un lien indissociable

Démarrer un emploi ou une formation et occuper son premier logement sont des événements souvent simultanés et parfois complexes dans la vie d'un jeune actif. Plus largement, c'est le resserrement du lien entre le logement et l'emploi qui demeure la ligne directrice des Partenaires sociaux. Ils attachent une importance particulière à l'accompagnement des moins de 30 ans.

+ 24 %
de ménages
accompagnés



Action Logement apporte des réponses concrètes pour les actifs, en particulier ceux qui sont en formation ou en mobilité, et pour qui l'accès à un logement est plus difficile. C'est le cœur même de la mission du Groupe, faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Dans cette perspective, les différentes structures du Groupe ont mis en place des dispositifs et des aides qui visent à soutenir les salariés, pour faciliter et sécuriser toutes les étapes de leur parcours logement. En 2020, Action Logement s'attache notamment, avec ses filiales immobilières, à développer une offre de logements abordables, en adéquation avec les besoins des salariés des entreprises et des territoires, en particulier les jeunes et les plus précaires : résidences pour alternants ou étudiants, solutions

pour travailleurs saisonniers, formules en colocation pour étudiants ou jeunes actifs, etc. L'ensemble des filiales immobilières du Groupe, tout en maintenant la production de logements familiaux pour les salariés et de logements adaptés pour les seniors, développe des programmes spécifiques pour les jeunes actifs. En complément, le Groupe propose une offre d'aides et de services, dont certains sont cumulables, et qui accompagnent toutes les étapes successives du parcours résidentiel, notamment pour les jeunes : premier logement, logement pour jeune ménage, déménagement, passage d'une métropole à une ville moyenne, accession à la propriété. En 2020, ce sont près de **650 000** aides et services qui ont été délivrés par le Groupe, dont **73 %** à des moins de 30 ans. Retrouvez toutes les aides disponibles sur actionlogement.fr.

Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires

Favoriser le maintien des plus fragiles dans leur logement

En 2020, le Groupe a assumé avec une intensité particulière son rôle d'amortisseur social. Proposer des solutions et des aides pour que les salariés fragilisés par des difficultés financières puissent conserver leur logement est l'un des marqueurs historiques de l'engagement des Partenaires sociaux. C'est un axe d'intervention qui a été amplifié à la faveur de la crise sanitaire.

Une aide
exceptionnelle
pour près de
82 000
bénéficiaires



Le maintien dans le logement est un enjeu crucial pour les publics les plus fragiles. Qu'elles soient liées à la situation familiale, professionnelle ou à l'état de santé, parfois, les difficultés financières, même ponctuelles, ne permettent plus de payer ses charges de logement, qu'il s'agisse d'un loyer ou d'un prêt immobilier. Le groupe Action Logement a construit une solide expertise dans le domaine de l'accompagnement social et budgétaire lié au logement. En ce sens, il intervient au plus tôt auprès des salariés en difficulté et leur permet de conserver leur logement ou les aide à se (re)loger. 160 conseillers sociaux sont répartis dans les territoires, pour détecter les situations à risque et proposer des solutions adaptées. Aider les

publics les plus fragiles consiste également à prendre en compte les conséquences du vieillissement ou du handicap sur le maintien dans le logement. La crise sanitaire de 2020, suivie d'une crise économique et sociale, a conduit les Partenaires à proposer des dispositifs complémentaires pour répondre au nouveau contexte. Imaginée dès le mois d'avril, l'aide à la prévention des impayés de loyer a été mise en œuvre en juin. De même, les modalités d'accès aux aides pour les salariés en difficultés ont été simplifiées et activées dès le début du premier confinement de mars. En répondant avec agilité à une situation inédite, les Partenaires sociaux ont donné la pleine mesure de leur utilité sociale au service des salariés des entreprises.

Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires

Préserver le lien essentiel de proximité

Le contexte de la crise sanitaire a conduit Action Logement à imaginer autrement le lien de proximité avec les locataires de ses logements, les bénéficiaires de ses produits et services, et ses différents publics externes. Tout en portant une attention particulière aux populations en situation de fragilité ou d'isolement.



Jardin partagé au pied de la résidence Le Dolmen, à Nantes (44) - La Nantaise d'Habitations.

Les équipes des entités du Groupe ont prouvé leur agilité et leur inventivité pour préserver ce lien essentiel, dans le respect des confinements et des mesures de distanciation. En assurant leurs missions en télétravail, lorsque c'était possible, en maintenant ouverts les centres de relations clients et les agences, avec accueil du public sur rendez-vous, ou encore en mettant en place des numéros dédiés aux urgences techniques. Grâce à la mobilisation des collaborateurs, les filiales immobilières et les Délégations régionales ont su déployer des solutions adaptées à un contexte inédit. Les gardiens ont joué un rôle de premier plan pendant cette période. Notamment pour maintenir le lien social avec les plus fragiles, en collaboration avec les équipes des ESH qui ont notamment procédé à des campagnes

d'appels pour prendre régulièrement des nouvelles des plus isolés, en particulier les seniors. La dématérialisation a été une solution pour maintenir les échanges avec les différents publics externes : visioconférences, webinaires, vidéos de tables rondes ou de rencontres, participation à des événements virtuels, etc. Le Groupe a veillé à ce que les rendez-vous soient maintenus pour préserver l'échange direct, en temps réel. Et surtout, maintenir l'activité et l'avancement des projets. Le Groupe a également poursuivi la démarche engagée pour la dématérialisation des demandes d'aides et de services. À l'image d'AL'in, la nouvelle plateforme locative 100 % digitale. Et pour les populations qui maîtrisent mal l'outil informatique, des solutions d'accompagnement ont été proposées, y compris de façon mobile, en allant à leur rencontre dans les territoires.

Redynamiser les villes moyennes avec Action Cœur de Ville

En s'engageant dans le programme national Action Cœur de Ville en 2018, Action Logement confirmait sa mobilisation en faveur de la redynamisation des villes moyennes. En 2020, c'est une offre nouvelle de près de 10 000 logements qu'Action Logement propose en intervenant sur le volet immobilier, avec des opérations d'acquisition-amélioration, de démolition-reconstruction, ou de construction neuve.



Une offre nouvelle de près de **10 000** logements

Avignon (84) bénéficie du dispositif national Action Cœur de Ville.

Le Groupe paritaire est associé à l'État, à la Banque des Territoires et à l'Anah pour mettre en œuvre le dispositif Action Cœur de Ville dédié à la revitalisation de 222 territoires. Depuis 2018, en lien étroit avec les élus de ces collectivités, Action Logement a engagé 552 millions d'euros au bénéfice du logement des salariés dans le centre de ces villes moyennes. Au 31 décembre 2020, à mi-parcours du programme, ce sont 830 opérations immobilières qui ont été sélectionnées et financées par Action Logement dans 185 villes, représentant près de **10 000** logements abordables remis sur le marché. Les opérations en cours représentent un montant cumulé de 552 millions d'euros, dont 356 millions d'euros pour la seule année 2020.

Le bilan 2020 de l'intervention d'Action Logement dans le cadre d'Action Cœur de Ville illustre l'engagement volontariste des Partenaires sociaux en faveur de l'attractivité des villes moyennes. Deux ans avant la fin du programme, les Partenaires sociaux d'Action Logement sont déterminés à accélérer leur investissement au service des territoires et des bassins d'emploi pour lesquels le Groupe a mobilisé une enveloppe globale de 1,5 milliard d'euros.

Le programme Action Cœur de Ville est en cohérence avec la démarche générale du Groupe, qui place les territoires au cœur de la relance et propose des dispositifs adaptés aux besoins spécifiques des collectivités locales.

Accélérer la mixité sociale et la lutte contre l'habitat indigne

Engagé depuis plus de vingt ans dans la politique nationale de renouvellement urbain déployée par l'ANRU, en 2020, le groupe Action Logement a renforcé son intervention pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, favoriser la mixité sociale et lutter contre l'habitat indigne et les centres-villes dégradés.



Plus de **36 000** logements gérés par Foncière Logement

La résidence Le Lys rouge, à Saint-Priest (69), dans la Métropole de Lyon - Foncière Logement.

En 2020, le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) s'est achevé. Il a permis la réhabilitation de 600 quartiers en France et en Outre-mer. **Foncière Logement**, structure d'Action Logement, a tenu tous les engagements de la convention signée avec l'État dans le cadre du PNRU : 11 676 logements locatifs libres dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), soit les trois quarts des 15 915 logements de diversification réalisés par le groupe Action Logement dans les QPV, et 2,3 milliards d'euros investis dans les quartiers prioritaires.

L'année est également marquée par la poursuite du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui vise la transformation de 480 quartiers prioritaires. Le programme bénéficie de 14,1 milliards d'investissements que le Groupe finance à hauteur

de 70 %, soit 10,1 milliards versés par Action Logement. En 2020, ce sont 530 millions d'euros qui ont été mobilisés par le Groupe pour enclencher le NPNRU et créer plus de mixité sociale dans les QPV. Malgré la crise sanitaire, Foncière Logement a doublé les investissements dans les QPV, avec, notamment, la réception et la mise en location de 1 000 logements locatifs neufs, 950 nouveaux logements acquis en locatif libre sous forme de VEFA (soit deux fois plus que l'objectif d'origine), et plus de 4 200 logements en cours d'étude de permis de construire. Et un bilan positif en matière de mixité sociale, avec un écart moyen de 138 % entre le revenu médian des communes et celui des nouveaux entrants. C'est aussi en 2020 que le Groupe s'est engagé dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre dans les centres-villes, avec la création d'un nouveau dispositif dédié, **Digneo**.

Proposer des solutions innovantes adaptées aux besoins

En s'appuyant sur un ancrage territorial fort, construit grâce à l'action de ses différentes entités locales, 12 Comités régionaux et 5 Comités territoriaux, 53 filiales immobilières et 13 Délégations régionales, le Groupe a mis en place de nombreux dispositifs opérationnels qui répondent finement aux besoins spécifiques des collectivités, dans la diversité de leurs enjeux.

Près de
11 000
logements financés
dans les DROM



© Images IN

Lotissement Les Naïades à Saint-Gilles-les-Hauts, à La Réunion (974) - SHLMR.

C'est la parfaite connaissance des besoins de terrain qui permet à Action Logement de proposer des solutions sur-mesure aux collectivités. En ce sens, le Groupe a mis en place, notamment depuis 2019 dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, des dispositifs et des financements qui couvrent l'ensemble des caractéristiques locales. En 2020, il a plus que doublé les financements dédiés aux territoires pour le logement social et intermédiaire, avec 1,86 milliard d'euros au titre du Plan d'Investissement Volontaire et 1,36 milliard au titre de la Convention quinquennale. Transformation des lieux d'activités vacants dans les zones en forte tension, soutien aux gestionnaires des résidences pour seniors, appui au secteur pour développer la vente HLM, intervention dédiée aux territoires ultramarins ou démolition d'immeubles obsolètes suivie d'opé-

rations de reconstruction... autant d'initiatives qui ont été déployées en 2020 et qui sont, pour le Groupe, un marqueur fort de son accompagnement des territoires dans leur stratégie logement.

La volonté des Partenaires sociaux est, sur le fondement de l'analyse de ces besoins spécifiques, d'apporter des solutions finement calibrées et innovantes, au plus près des bassins d'emploi, pour la construction, la réhabilitation, le financement de logements abordables, et l'accompagnement des salariés dans leur parcours logement.

Cette ambition se concrétise grâce à l'implantation d'Action Logement dans tous les territoires. Où les différentes entités du Groupe entretiennent un dialogue constant avec l'ensemble des élus et des acteurs économiques locaux pour évaluer les besoins, imaginer et donner vie à des solutions logement.

Intensifier notre action au service de la reprise

Pour répondre aux problématiques d'accès et de maintien dans le logement, amplifiées par la crise sanitaire, les dispositifs d'Action Logement sont redéployés au regard des priorités économiques et sociales. Le Groupe intensifie ses actions au bénéfice du lien emploi-logement, afin de soutenir notamment l'objectif national d'une offre nouvelle de 250 000 logements en deux ans.



Le 15 février dernier, à l'occasion de la signature de l'avenant au Plan d'Investissement Volontaire (de gauche à droite) : Philippe Lengrand, Vice-président d'Action Logement Groupe ; Emmanuelle Wargon, Ministre chargée du Logement ; Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe ; Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe ; Olivier Dussopt, Ministre chargé des Comptes publics.

Le 15 février 2021, au terme de discussions menées depuis début décembre 2020 avec l'État, les Partenaires sociaux se sont engagés sur le fondement d'un constat partagé : la crise a fait émerger de nouvelles priorités en matière de logement. Le Groupe a décidé d'adapter ses interventions au contexte d'urgence. Il renforce son accompagnement des salariés fragilisés et son soutien à la reprise économique et à la construction, au service de l'attractivité des territoires et de l'emploi. Cet avenant au Plan d'Investissement Volontaire comprend quatre axes d'intervention :

1. Accompagner 20 000 salariés dans l'accès à la propriété par le versement d'une aide de 10 000 euros (sous conditions de ressources et de nature d'acquisition).

2. Soutenir la production de 250 000 logements abordables en 2 ans, pour 1,17 milliard d'euros.

3. Sécuriser les parcours et accompagner les jeunes et les salariés :

- en augmentant l'enveloppe destinée aux salariés en difficulté et en maintenant l'aide à la prévention des loyers impayés ;
- en étendant l'aide mobilité de 1 000 euros aux moins de 25 ans munis d'un bail locatif, entrant en emploi, rémunérés entre 0,3 et 1,1 SMIC ;
- en élargissant la garantie Visale aux salariés du secteur privé et agricole de plus de 30 ans gagnant moins de 1 500 euros nets par mois, afin de favoriser leur accès à un logement locatif dans le secteur privé.

4. Amplifier la rénovation urbaine :

- 1,4 milliard d'euros supplémentaires pour intensifier les opérations de rénovation urbaine et de mixité sociale portées par l'ANRU, faisant ainsi évoluer le montant du NPNRU de 10 à 12 milliards d'euros.

2020

Ressources & emplois

Action Logement, piloté par les organisations patronales et syndicales de salariés, gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) afin de faciliter l'accès au logement pour les salariés et de favoriser leur accès à l'emploi. L'action du Groupe contribue à améliorer la situation du logement en France, participant ainsi au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires.

RESSOURCES

(PEEC + PEAEC + PSEEC)



EMPLOIS

financés par les ressources et les fonds propres



PEAEC : Participation des Employeurs Agricoles à l'Effort de Construction ; PSEEC : Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction ; FNAL : Fonds National d'Aide au Logement ; ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ; FNAP : Fonds National des Aides à la Pierre ; ANIL : L'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement - Données Action Logement au 31.12.2020.

L'activité de services et de financement

Action Logement accompagne les salariés dans leurs parcours résidentiel et professionnel en leur proposant des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi. Le Groupe concentre ses efforts sur l'accompagnement des publics prioritaires que sont les salariés précaires ou en mobilité et les jeunes en accès à l'emploi ou en formation. En outre, le Groupe apporte des financements aux bailleurs sociaux pour les aider à réaliser leurs activités de production et de réhabilitation de logements.

643 717
aides délivrées dont 73 %
aux moins de 30 ans

dont

85 805
logements attribués

59 264
aides accession
et travaux*

176 976
aides et services accordés
à des salariés en situation de mobilité
ou de recrutement**

210 276
aides en faveur
de la sécurisation locative

111 396
aides et services accordés
à des salariés en difficulté***

Financement des
bailleurs sociaux :

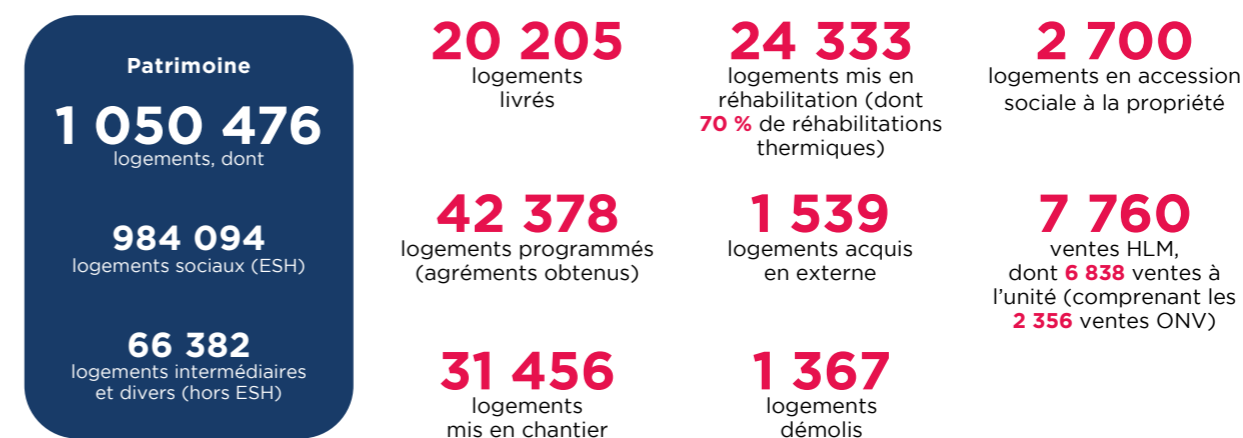
94 954
droits de réservation acquis

Plus de
100 000
logements sociaux
ou intermédiaires financés ****

* pour l'année 2020, y compris les aides PIV pour l'adaptation des logements pour seniors et pour la rénovation énergétique ; ** y compris les aides PIV Mobilité ; ***pour l'année 2020, y compris les aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire ; ****malgré une diminution globale des agréments en 2020.

L'activité immobilière et le patrimoine

En complément du financement des bailleurs sociaux et des politiques publiques de rénovation urbaine, Action Logement construit et gère des logements sociaux et intermédiaires, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société et de mixité sociale, afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires.





www.actionlogement.fr

 [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

 [ActionLogement](https://www.youtube.com/ActionLogement)

Direction de la Communication Groupe - @ Action Logement juin 2020

Visuels de couverture : Logements collectifs locatifs et locaux commerciaux à Bezannes (51) - Plurial Novilia / © Franck Kauff ; Gettyimages-Westend61 ; La résidence Le Lys rouge à Saint-Priest (69) - Foncière Logement / © Studio Erick Sallet.